



Vétérinaires algériens : une profession en souffrance

Le constat est inquiétant pour ne pas dire alarmant : sur cinq médecins vétérinaires, un seul exerce en Algérie. Les quatre autres sont en chômage, à en croire le quotidien *La tribune* qui avance le chiffre de 12.000 chômeurs pour l'ensemble du pays. Pour ceux qui exercent effectivement, que ce soit dans le public ou le privé, les estimations varient d'une source à l'autre. Pour le même quotidien, 1700 vétérinaires exercent dans le public, contre 600 dans le privé le taux de chômage dans la profession s'établirait ainsi à 83,9%

Dans des déclarations à *l'Expression*, Dr. C. Ait El hadj, chargé de la communication au sein de la commission provisoire de l'Ordre des médecins vétérinaires du Centre, va plus loin. «*La profession des vétérinaires, explique-t-il, est en souffrance en matière d'emploi et des milliers de professionnels sont dans un chômage endémique*». Selon lui, ce sont, au total, près de 6.000 vétérinaires qui exercent dans les deux secteurs, public et privé.

Au-delà du chômage qui constitue, selon un sondage, un facteur décourageant pour ceux qui seraient tentés de poursuivre des études supérieures de médecine vétérinaire, la profession souffre, en réalité, de deux sortes de problèmes. Côté matériel, les revendications - ponctuées de mouvements de grèves et de protestations - des médecins vétérinaires ont été plus ou moins entendues. Une nouvelle augmentation de salaire de plus de 5.000 DA vient, en effet, de leur être consentie par les pouvoirs publics. En juin 2008, faut-il le rappeler, plus de 100 conteneurs de lait et de viandes avaient été contraints à un court séjour dans le port de Béjala, en raison d'une grève des vétérinaires. Choisisant de protester à la japonaise, des médecins vétérinaires ont porté aussi le brassard rouge en décembre dernier, à l'occasion de l'Aïd El Idha, en signe de protestation contre leurs conditions de professionnels.

Les vrais problèmes dont souffre la profession seraient cependant d'ordre structurel. Le projet de création d'un Ordre National des Médecins Vétérinaires qui aura, pour reprendre une expression de *La Tribune*, à mettre «*un peu d'ordre dans la maison*» est en gestation depuis de nombreuses années. IL est toujours en butte à des difficultés. A qui la faute ? Commission nationale provisoire des médecins vétérinaires et autorité de tutelle se renvoient la balle. A en croire le Directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Dr. Rachid Bougueddour, «*l'Administration n'est pas contre le Code de déontologie de la profession*». «*Toutefois, ajoute-t-il, depuis 2006, nous n'avons reçu aucun document dans ce sens. Il est vrai qu'auparavant, nous avions reçu une proposition de texte. Seulement, celle-ci doit être améliorée. La balle est dans le camp des vétérinaires*».

Est-ce à dire que rien n'empêche désormais que ce projet puisse enfin voir le jour, à condition que les vétérinaires mettent de l'ordre dans leurs propres rangs ? Le proche avenir le dira.

Moncef BEN AMOR

3C Etudes. To see, or not to see: that is the question!

3C Etudes. 11, rue de l'Usine, 2035 Tunis Aéroport. Tunisie.

Tél. : +216 71 942 001 – Fax : +216 71 942 867 – hg@3cetudes.com – www.3cetudes.com